

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53

N°189

En exercice : 53

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 42

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 DÉCEMBRE 2021

**L'AN deux mille vingt et un, le 09 décembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 3 décembre 2021, s'est réuni Hôtel de Ville à 19H00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Étaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

CHIKHDENE Zayen, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, HE Dominique, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean jacques, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, DAGUET Anthony, NEDELEC Sozig, COHEN-HADRIA Yonel, DJEBBARI Nabila, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Est absent : BOUCHA Safia.

Représentés par :

Madame Yasmina BAZIZ	Monsieur Cédric SCHROEDER
Madame Sandrine DESIR	Madame Karine FRANCLET
Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Samuel MARTIN
Madame Christiane DESCAMPS	Monsieur Alain DESCAMPS
Madame Solene DA SILVA	Madame Zakia BOUZIDI
Monsieur Jean Paul GILLY	Monsieur Gilbert FAUCHEUX
Madame Marie Amelie ANQUETIL	Madame Marie-pascale REMY
Madame Nadege NIFEUR	Monsieur Marc GUERRIEN
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Madame Fatima YAOU

-----  
Secrétaire de séance : Dominique DANDRIEUX  
-----

DGA Administration Générale/ Direction du Conseil et des Affaires  
Juridiques/Service des Affaires Juridiques et du Domaine

**OBJET : Modification de la désignation du représentant du Conseil municipal  
au Conseil d'école de l'école maternelle Jacques Prévert**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame Karine FRANCKET,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-33 ;

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 411-1 et D. 411-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 54 du Conseil municipal du 20 juillet 2020 ;

Considérant qu'il est institué dans chacune des écoles un conseil d'école conformément aux dispositions précitées du Code de l'éducation ;

Considérant que la Maire ou son représentant est membre de droit au sein des Conseils d'écoles ;

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation de représentants au sein des Conseils d'écoles ;

Considérant que Madame Princesse GRANVORKA était représentante du Conseil municipal au sein de l'école J. Prévert ;

Considérant la nécessité d'actualiser la liste des représentants de la Ville au sein du Conseil de l'école maternelle J.Prévert, suite à la démission de la douzième maire adjointe ;

Considérant la proposition de remplacement de Madame Princesse GRANVORKA par Madame Kourtoum SACKHO;

Adoption à la majorité par 39 pour, 1 contre (Jean jacques KARMAN) , 12 se sont abstenus( Sofienne KARROUMI, Katalyne BELAIR, Marc GUERRIEN , Nadege NIFEUR, Pierre yves NAULEAU , Fatima YAOU , Zishan BUTT, Evelyne YONNET-SALVATOR, Anthony DAGUET, Soizig NEDELEC, Yonel COHEN-HADRIA, Nabila DJEBBARI)

**DELIBERE :**

**MODIFIE** le représentant chargé de siéger au Conseil d'école maternelle Jacques Prévert :

Ecoles maternelles	Ecoles élémentaires
Pierre Brossolette : Alain Descamps	Robespierre : Damien Bidal
Saint-Just : Sandrine Désir	Babeuf : Pierre Sack
Paul Bert : Dominique Dandrieux	Jean Macé : Lewis chartier
Louise Michel : Jean-Paul Gilly	Condorcet : Elisabete Goncalves

Jean-Jacques Rousseau : Guillaume Godin Marc Bloch : Zayen Chikhdene Stendhal : Maryse Emel Francine Fromond : Marie-Pascale Rémy Gérard Philippe : Samuel Martin Jacques Prévert : Kourtoum Sackho Jean Perrin : Pierre Sack Robert Doisneau : Sandrine Grynberg Diaz Anne Sylvestre : Marie-Françoise Messez Angela Davis : Yasmina Baziz Françoise Dolto : Philippe Allain Taos Amrouche : Jérôme Legendre Vandana Shiva : Véronique Dauvergne	Jean Jaurès : Zakia Bouzidi Jules Guesde : Massinissa Hocine Eugène Varlin : Maryse Emel Jules Vallès : Gilbert Faucheux Edgar Quinet : Annie Vacher Albert Mathiez : Solène Da Silva Joliot Curie : Christiane Descamps Paul Langevin : Sandrine Désir Victor Hugo : Michel Hadji-Gavril Balzac : Ling Lenzi Firmin Gémier : Kourtoum Sackho Charlotte Delbo : Patricia Loé Maria Casares : Cédrid Schroeder Wangari Maathai : Philippe Allain Frida Kahlo : Yasmina Baziz
---	---

**DIT** que le Directeur général des Services est chargé de l'exécution de la présente délibération ;

**DIT** que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le département, au titre du contrôle de légalité ;

**DIT** que cette délibération peut faire l'objet d'un recours soit gracieux auprès du Maire d'Aubervilliers, dans les deux mois après la date de l'adoption de la présente délibération, soit contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil, au moyen de la plateforme *Télérecours* (<https://www.telerecours.fr/>), dans un délai de deux mois après l'adoption de la présente délibération ou dans un délai de deux mois après le refus du recours gracieux que ce refus ait été explicite ou soit né du silence gardé par la Ville pendant un délai de deux mois.

**Reçue en préfecture le : 20/12/21**  
**Accusé en préfecture :**  
**93-219300019-20211209-Imc122771-DE-1-1**  
**Publiée le : 17/12/21**  
**Certifiée exécutoire : 13/12/21**

Le Maire,  
 Karine FRANCLET

